

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

### 1.1 Identifiant du produit

**Nom du produit:**  
**PowerPatch<sup>®</sup> Pâte scellant à durcissement lent**  
**Type EPSC ( partie A)**

**Numéros d'identification du produit:** EPSC-KIT1, EPSC-KIT2; EPSC-XXX (où XXX est le code du package.)

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Scellant / résine adhésive, Partie A du Scellant en 2 parties

**Liste des conseils contre:** N'est pas applicable.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur / Fabricant:**

**American Polywater Corporation**

11222 - 60th Street North  
Stillwater, MN 55082 USA  
Tel: 1-651-430-2270  
Email: sds@polywater.com

### 1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (États-Unis) 1-352-323-3500 (INT'L)

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon les normes américaines OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17, WHMIS 2015).**

Irritation de la peau, Cat 2; H315

Irritation oculaire, Cat 2A; H319

Sensibilisation cutanée, Cat 1; H317

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Contient** Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine



**Pictogrammes:**

**Mot de signal:** Attention

**Mentions de danger:**

H315 Provoque une irritation de la peau.

H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

**Conseils de prudence:**

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et des lunettes de protection.

P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste. Consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés.
P501	Éliminer le contenant conformément à la réglementation locale

**2.3 Autres dangers:** Pas d'information disponible.

### 3. Composition / Information sur les composants

Composant	CAS #	EC #	Wt. %	Classification SGH / CLP
Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine	25068-38-6	500-033-5	30 - 50	Skin Irrit 2, H315 Skin Sens 1, H317 Eye Irrit 2A, H319

### 4. Mesures de premiers soins

#### 4.1 Description des premiers secours

<b>Contact oculaire:</b>	Rincer immédiatement les yeux avec une grande quantité d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Retirer les vêtements contaminés; Rincer soigneusement la peau à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Si une irritation ou une réaction allergique survient, consulter un médecin.
<b>Inhalation (Respiration):</b>	Si une irritation du nez ou de la gorge se développe, déplacez-vous à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion (avaler):</b>	Aucun traitement médical d'urgence nécessaire

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

#### 4.3 Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial requis.

Pas d'information disponible.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction:

Brouillard d'eau ou pulvérisation fine, dioxyde de carbone chimique sec ou mousse.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une fumée dense est émise lorsque brûlé sans suffisamment d'oxygène.

##### Décomposition dangereuse et sous-produits:

CO<sub>2</sub>, CO, composés phénoliques. Peut contenir d'autres produits de combustion de composition variable pouvant être toxiques ou irritants.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome, à pression positive ou à pression. Le contenant scellé peut accumuler de la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Le brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir le contenant exposé au feu afin d'éviter l'accumulation de pression et une possible auto-inflammation ou rupture. Le jet d'eau direct peut répandre le feu.

### 6. Mesures de libération accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Isoler la zone. Utilisez un équipement de sécurité approprié.

### **6.2 Précautions environnementales:**

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement de pénétrer dans les systèmes de drainage / d'égout, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Reportez-vous à la section 12 pour plus d'informations.

### **6.3 Méthodes matériaux pour le confinement et le nettoyage:**

Absorber le déversement avec du sable ou des absorbants. La résine résiduelle peut être éliminée à l'aide de vapeur ou d'eau chaude savonneuse. Recueillir autant de matière déversée que possible en utilisant des outils anti-étincelles et transférer dans un récipient. Sceller le conteneur. Le matériau résiduel peut être éliminé avec du solvant.

### **6.4 Référence à d'autres sections:**

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

## **7. Manutention et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Évitez tout contact personnel avec le produit. Tous les contenants devraient être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement et conformément à la réglementation gouvernementale. Se laver soigneusement après manipulation. Laver vêtements contaminés avant réutilisation. Pour usage industriel ou professionnel seulement.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités**

Garder les contenants frais, secs et loin des sources d'inflammation. Gardez les contenants et les cartouches bouchés et scellés. Protéger du gel. Tous les contenants devraient être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement et conformément à la réglementation gouvernementale.

### **7.3 Utilisations finales spécifiques**

Voir la fiche technique sur ce produit pour plus d'informations.

## **8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

#### **Limites d'exposition et recommandations:**

Ne contient aucun composant ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) établies. Un niveau sans effet dérivé (DNEL) de 12,25 mg / m<sup>3</sup> a été établi pour l'inhalation aiguë.

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Protection respiratoire:**

La ventilation normale est adéquate. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, une protection respiratoire est recommandée. Porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables, tels qu'une irritation ou une gêne respiratoire, ont été observés. Utiliser un respirateur ou un masque à gaz avec des cartouches pour les vapeurs organiques (approuvées par le NIOSH ou le CE) avec un pré-filtre à particules, P100 ou AP2.

#### **Gants de protection:**

L'utilisation de gants résistants aux produits chimiques est recommandée pour prévenir le contact avec la peau. Les matériaux appropriés comprennent le nitrile (inclus dans la plupart des kits), le néoprène, l'alcool éthylvinyle (EVAL), le PVC. Utiliser un gant avec une classe de protection de 1 ou plus (temps de passage supérieur à 10 minutes selon EN 374). REMARQUE: La sélection de gants spécifiques pour l'application doit tenir compte des autres produits chimiques présents dans l'environnement, des exigences physiques et de la réaction potentielle de l'utilisateur au matériau des gants.

#### **Protection des yeux:**

Lunettes de sécurité recommandées.

#### **Autre équipement de protection:**

Utiliser une crème protectrice si le contact avec la peau est probable. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jetez les chaussures contaminées.

## **9. Physique et chimique**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Apparence:** Pâte gris foncé ou noire.

<b>Seuil d'odeur</b>	Indisponible
<b>pH:</b>	Ne s'applique pas
<b>Point de congélation:</b>	Indisponible
<b>Point d'ébullition:</b>	Indisponible
<b>Point de rupture:</b>	> 400 ° F /> 200 ° C (PMCC)
<b>Taux d'évaporation:</b>	Indisponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Indisponible
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:</b>	Indisponible
<b>La pression de vapeur:</b>	Indisponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1):</b>	> 1
<b>Gravité spécifique (H<sub>2</sub>O = 1):</b>	1,25 @ 25 ° C
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Indisponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol / eau:</b>	Indisponible
<b>La température d'auto-inflammation:</b>	Indisponible
<b>Température de décomposition:</b>	Indisponible
<b>Viscosité:</b>	Indisponible

## 9.2 Autres informations

<b>Volatiles (% en poids):</b>	0%
<b>Contenu de COV:</b>	0 g / l

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales de transport ou de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter:

Évitez les températures élevées supérieures à 300 ° C (572 ° F). La décomposition peut survenir au-dessus de 350 ° C (662 ° F). La génération de gaz pendant la décomposition peut causer une pression dans les systèmes fermés.

### 10.5 Matériaux incompatibles:

Acides ou bases forts (en particulier amines aliphatiques primaires ou secondaires), agents fortement oxydants.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Du CO<sub>2</sub>, du CO, des composés phénoliques et d'autres substances organiques peuvent se former lors de la combustion ou d'une dégradation à température élevée.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

#### Toxicité aiguë

##### Contact oculaire:

Un contact direct avec les matières ou les vapeurs peut provoquer une irritation des yeux.

**Contact avec la peau:**

Ce produit a un potentiel modéré d'irritation cutanée. Les personnes atteintes de troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles à l'irritation cutanée de ce produit. Une exposition cutanée prolongée ou répétée peut provoquer une sensibilisation cutanée.

**Potentiel d'irritation et de sensibilisation:**

Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

**Inhalation (Respiration):**

Une faible pression de vapeur rend cette voie d'exposition improbable.

**Ingestion:**

L'ingestion peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal.

**Toxicité pour les animaux**

Éther diglycidyle de bisphénol A : DL<sub>50</sub> (rat oral) > 15 000 mg / kg  
DL<sub>50</sub> (lapin dermique) 23 000 mg / kg

**Danger par aspiration:**

Aucun danger d'aspiration attendu.

**Exposition chronique:**

**Toxicité pour la reproduction:**

Indisponible.

**Mutagenicité**

Les résines à base de diglycidyléther de bisphénol A se sont révélées inactives lorsqu'elles ont été testées par des tests de mutagenicité in vivo. Ces résines ont montré une activité dans le criblage de mutagenicité microbienne in vitro et ont produit des aberrations chromosomiques dans des cellules de foie de rat en culture. La signification de ces tests pour les humains est inconnue.

**Tératogénicité**

Indisponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**

Indisponible.

**Produits**

**toxicologiquement synergiques:**

Indisponible.

**Statut cancérigène:**

Cette substance n'a pas été identifiée comme cancérigène ou cancérogène probable par le NTP, le CIRC ou l'OSHA et n'a aucun de ses composants.

**12. Informations écologiques**

**12.1 Toxicité:**

**Toxicité aquatique**

Éther diglycidyle de bisphénol A : Peut être toxique pour les organismes aquatiques.  
CL<sub>50</sub> (96 h) : 2 mg / l Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)  
Test semi-statique

Éther diglycidyle de bisphénol A : EC<sub>50</sub> (48 h) : 1,8 mg / l Daphnia magna (invertébré)  
Test statique

Éther diglycidyle de bisphénol A : ErC<sub>50</sub> (72 h) : 11 mg / l Algues d'eau douce (plantes aquatiques)  
Test statique

Valeur de toxicité chronique:  
Daphnia magna (invertébré), 21 j, nombre de descendants, CSEO: 0,3 mg / l  
Test semi-statique

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Éther diglycidyle de bisphénol A : Basé sur des directives d'essai strictes de l'OCDE, ce matériau ne peut pas être considéré comme facilement biodégradable. La biodégradabilité dépend des conditions environnementales.  
Test de biodégradation de l'OCDE 302B  
12% de biodégradation, exposition de 28 jours

Éther diglycidyle de bisphénol A : Demande Théorique en Oxygène  
2,35 mg / mg

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Le potentiel de bioconcentration est modéré.

- 12.4 Mobilité dans le sol:** Le potentiel de mobilité dans le sol est faible.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :** Ce produit n'est pas, et ne contient pas une substance qui est un PBT ou vPvB .
- 12.6 Autres effets néfastes:** Aucun connu

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Ne pas déverser dans les égouts, sur le sol ou dans un plan d'eau. Éliminer le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

### 14. Informations sur le transport

- POINT:** Non réglementé
- Numéro ONU** 3082
- Nom d'expédition correct de l'ONU:** Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, NSA (bisphénol A)
- Risque de catégorie et de filiale** 9
- Groupe d'emballage:** III
- OACI / IATA-DGR:** Non réglementé (Voir la disposition spéciale A197)
- IMDG:** Non réglementé (Voir code IMDG 2.10.2.7)
- ADR / RID:** 9
- Les autres informations** Pour les envois en surface aux États-Unis: Non réglementé.

### 15. Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Etats-Unis Fédéral et État

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Catégories de risque pour les rapports de la section 311/312 de la LEP	<u>Aigu</u>	<u>Chronique</u>	<u>Feu</u>	<u>Pression</u>	<u>Réactif</u>
	Oui	Non	Non	Non	Non

<u>Composants</u>	<u>CERCLA / SARA Sec 302 Substance dangereuse RQ</u>	<u>EHS TPQ</u>	<u>SARA Sec. 313 Libération toxique</u>
-------------------	------------------------------------------------------	----------------	-----------------------------------------

Les composants de PowerPatch® -Pâte scellant à durcissement lent - Partie A ne sont pas affectés par ces réglementations Superfund.

<b>Cotes NFPA:</b>	Santé:	1
	Feu:	1
	Réactivité:	1

Les cotes de risque de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou d'autres situations d'urgence similaires. Les cotes de danger sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

##### Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance figurant sur la liste des substances candidates REACH  $\geq 0,1\%$  SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, directive 92/32 / CEE. Ne contient pas de substances REACH avec des restrictions de l'Annexe XVII.

##### Canada

**Nom du produit:** PowerPatch® Scellant à durcissement lent (Partie A) Type EPSC **Date de révision:** 10 août 2017

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le RPC.

## **Australie**

Tous les composants sont répertoriés sur l'AICS.

Le produit est classé comme dangereux selon les critères de NOHSC Australie.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange par le fournisseur.

## **16. Autres informations**

### **Abréviations et acronymes:**

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage

STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles

DL<sub>50</sub> = Dose létale médiane

DNEL = Niveau dérivé sans effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis)

LIS = Liste intérieure des substances (Canada)

AICS = Inventaire australien des substances chimiques

### **Classification du mélange selon le règlement (CE) n ° 1272/2008:**

H315 Provoque une irritation de la peau.

H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

### **Procédure de classification**

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

**Date de révision:** 10 août 2017

**Numéro de révision:** 6 NA

**Remplace** 2 janvier 2015

**Autre:** Anglais vers le français ; 20 mars 2018

**Indication des** Phrases de précaution mises à jour, révisées avec des mises à jour mineures.

**changements:** Rédigé conformément aux dispositions de l'OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont considérées comme fiables. Cependant, le fournisseur n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et responsabilités dans la manipulation de ce produit.